



COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION

23 FÉVRIER 2018
11 AVRIL 2019 **2019**

Dossier de presse

État, collectivités, société :
une chaîne de protection
activée face à la radicalisation

Bilan et chiffres clés

Contact
cipdr@interieur.gouv.fr
www.cipdr.gouv.fr
Tel. 01.53.69.24.10/11/12

#PrévenirPourProtéger

Sommaire

BILAN D'UN AN DE TRAVAIL

AXE 1 : PRÉMUNIR LES ESPRITS FACE À LA RADICALISATION	8
AXE 2 : COMPLÉTER LE MAILLAGE DÉTECTION/PRÉVENTION	10
AXE 3 : COMPRENDRE ET ANTICIPER L'ÉVOLUTION DE LA RADICALISATION	12
AXE 4 : PROFESSIONNALISER LES ACTEURS LOCAUX ET ÉVALUER LES BONNES PRATIQUES	13
AXE 5 : ADAPTER LE DÉSENGAGEMENT	15

PERSPECTIVES

4 NOUVEAUX AXES	19
1. Intensifier le travail de prévention et de désengagement de la radicalisation en prison	19
2. Intégrer la prévention de la radicalisation dans la prévention de la délinquance	19
3. Intégrer la prévention de la radicalisation dans la prévention de la pauvreté	19
4. Intégrer la prévention de la radicalisation dans le développement du Service National Universel (SNU)	19
Déclinaison du Plan national de prévention de la radicalisation	20

Strasbourg, le 11 avril 2019

« Une seule réponse à la radicalisation : la mobilisation de tous »



Daech est à terre. Son emprise territoriale en Syrie et en Irak est anéantie, grâce à l'action de la coalition internationale et de nos armées dont je salue l'engagement. Pour autant, sur notre sol, la menace terroriste demeure et évolue. Nous ne baissons pas la garde, et les services anti-terroristes, sans relâche, évaluent, surveillent, démantèlent et entravent.

Nous le savons, lutter ne suffit pas. Il faut agir en amont et le plus tôt possible, mais aussi, dans toute la mesure du possible et sans naïveté, désengager et réinsérer. Une politique publique de prévention de la radicalisation a été développée sous la législature précédente. Nous avons revu cette politique, avec le plan national de prévention de la radicalisation « Prévenir Pour Protéger » que j'ai présenté le 23 février 2018 à Lille.

Ce plan, spécifiquement consacré à la prévention, portait une ambition réaliste, traduite en 5 axes et 60 mesures, avec des acteurs nombreux et un champ d'action élargi à l'ensemble du spectre de la radicalisation.

La lucidité consistait d'abord à reconnaître qu'il n'existe aucune formule magique et instantanée pour « déradicaliser ». Avec ce plan, nous avons donc défini des objectifs sur le long terme : accompagner en amont, dès l'école, jusqu'à l'aval, à la sortie de détention ; détecter et former dans des secteurs vulnérables comme le sport, l'entreprise, l'université ou les services publics ; professionnaliser les acteurs de la prise en charge en impliquant ceux de la santé mentale. Il s'agissait aussi de mobiliser, autour de l'État, les collectivités locales, qui sont en première ligne sur leurs territoires pour signaler et accompagner. Mais aussi la société civile, pour qu'elle trouve des alternatives positives aux discours de haine et s'investisse dans le récit républicain qui contre la radicalisation. C'est notre chaîne de protection qui s'est ainsi élargie et densifiée pour mieux nous protéger, entre État, collectivités, et société civile.

Mais il est toujours plus facile de concevoir des plans que de s'attacher à leur mise en œuvre concrète. J'ai donc souhaité, après un peu plus d'un an, « aller aux résultats ».

Réunir, ce 11 avril, le CIPDR à Strasbourg, c'est-à-dire quatre mois après l'attaque qui a tué cinq personnes sur le marché de Noël, c'est choisir la lucidité : il faut accentuer nos efforts dans les domaines où se concentrent les fragilités.

À commencer par la prison. La prise en charge des détenus pour terrorisme mais aussi de droit commun radicalisés est prioritaire. Tout comme l'accompagnement, en amont, des jeunes délinquants qui évoluent vers la radicalisation après avoir cumulé les difficultés, comme ce fut le cas à Strasbourg. C'est pourquoi j'ai aussi décidé de lancer aujourd'hui la concertation avec les associations d'élus sur notre prochaine stratégie nationale de prévention de la délinquance. Enfin, pour former les citoyens de demain, il nous faut intégrer la prévention de la radicalisation dans le développement du service national universel dont la vocation est de renforcer notre creuset républicain.

Sans déni face à l'ampleur de la tâche mais avec résolution et fermeté, j'invite donc, encore et encore, à la mobilisation de tous : c'est notre meilleure et sans doute notre seule réponse face à la radicalisation.

Édouard Philippe

BILAN D'UN AN DE TRAVAIL

AXE I

PRÉMUNIR LES ESPRITS FACE À LA RADICALISATION

L'ÉCOLE EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA RÉPONSE PRÉVENTIVE FACE À LA RADICALISATION



Une équipe « Valeurs de la République » installée dans chaque académie

soit
350
personnes
mobilisées

Un « Guide de prise en charge en milieu scolaire des jeunes dans un processus de radicalisation »

diffusé aux
20 000
personnels
d'encadrement
de l'Éducation
nationale

Deux outils en soutien aux professionnels de l'Éducation nationale :

- Vademecum « La laïcité à l'école »

<http://eduscol.education.fr/cid126696/la-laicite-a-l-ecole.html>

- livret « Prévenir la radicalisation des jeunes »

<http://eduscol.education.fr/cid100811/prevention-de-la-radicalisation.html>

diffusés à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, soit 1 000 000 de personnes cette année

1 061 faits d'atteinte au principe de la laïcité traités avec une intervention des équipes académiques pour 80% de ces faits

1 061 faits
traités

Dans le cadre de la loi n° 2018-266 du 13 avril 2018 visant à simplifier et mieux encadrer le régime d'ouverture et de contrôle des établissements privés hors contrat

15 oppositions à l'ouverture d'établissements privés hors contrat

33 établissements d'enseignement privé hors contrat contrôlés

130 contrôles de situations d'enfants déscolarisés et/ou instruits dans la famille

Semaine de la presse et des médias à l'école (SPME) 2019, avec l'aide de 1 800 médias partenaires

4 000 000 élèves issus de 18 420 établissements scolaires participants

LA SOCIÉTÉ CIVILE MOBILISÉE POUR DÉCONSTRUIRE LES DISCOURS DE HAINE ET PROMOUVOIR UN RÉCIT RÉPUBLICAIN

Demandes de retrait
de contenus
sur Internet

14 635

Demandes de déréférencement
de sites internet

5 528

demandes de blocage de sites Internet

par la plateforme de signalement des contenus terroristes « Pharos », mis en place par le Gouvernement, au cours de l'année 2018

66



Un **projet de règlement européen** en cours de discussion au Parlement européen

pour le **retrait en 1 heure des contenus** terroristes en ligne par les compagnies de l'Internet

Des **initiatives citoyennes développées**

en ligne et en images, par exemple :



<https://whatthefake.com> : **15 000 000** de vues sur l'ensemble des supports



<https://asso-generationnumerique.fr/nos-actions-les-complots-rigolos/>, ateliers de sensibilisation aux théories du complot de Génération numérique « Complots rigolos » : **15 000** élèves touchés ;



<http://www.rost.fr>, court métrage « Tu iras au paradis ».

10 pièces de théâtre

pour mettre la radicalisation en scènes (après *Djihad : Géhenne* ; *Lettres à Nour* ; *Née un 17 octobre* ; *Sur le fil* ; *Une proie si facile* ; *Vague à larmes* ; *Ne laisse personne te voler les mots* ; *Un bon petit soldat* ; *Désaxé*)

auprès de **350 000 jeunes** à travers la France au cours de l'année

france•tv

L'audiovisuel public est pleinement engagé

pour prévenir et alerter : création **d'une convention du SG CIPDR avec FranceTV** sur la prévention de la radicalisation (*Escape news*, *Ne m'abandonne pas*, *Histoires d'une nation* ...)

21 programmes et émissions diffusés

AXE 2

COMPLÉTER LE MAILLAGE DÉTECTION/PRÉVENTION

UN DISPOSITIF DE SENSIBILISATION ÉTENDU POUR UNE PRISE EN CHARGE PRÉCOCE

Fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) début avril 2019, dont **11 152 fiches actives** et **9 752 fiches clôturées** : 78 % d'hommes - 22 % de femmes / 2,7 % de mineurs / 27 % déclarés convertis

20 904
individus
inscrits

Dans **l'administration**, **2 décrets** du 27 février 2018 en application du code de la Sécurité intérieure et du code de la Défense fixent désormais les **modalités de radiation** et de **mutation des civils ou militaires radicalisés**, parmi les fonctionnaires exerçant des missions de souveraineté

2 décrets

Dans les milieux du **sport** : 182 référents désignés, dont **113 dans les services déconcentrés**, **23 dans les établissements** (établissements de formation des acteurs du monde sportif : éducateurs, professeurs) et **46 dans le cadre de la création du réseau** des « référents citoyenneté » auprès de 34 fédérations

182 référents
désignés

Contrôles
d'Établissements
d'activités physiques
et sportives

30

Dans les **universités** :
39 référents radicalisation désignés
Dans les **organismes de recherche** :
11 référents

50 référents
radicalisation
ont été
désignés



Dans les **entreprises** : 300 kits pédagogiques ont été distribués pour former à la prévention de la radicalisation

300 kits
pédagogiques

UN CYCLE DE FORMATIONS ÉTENDU À DE NOUVEAUX ACTEURS EN 2019 AUX :

Personnels de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Élus et collectivités territoriales

Médiateurs religieux

Acteurs du sport : 95 actions de sensibilisation menées par les services déconcentrés, au profit de 2 000 acteurs du champ sportif

Acteurs de la politique de la ville

Renseignements et inscriptions cipdr@interieur.gouv.fr

28 000 acteurs formés depuis 2014

Prévention de la
RADICALISATION

#PrevenirPourProtéger

formation

L'IMPLICATION DES RÉSEAUX DES DROITS DES FEMMES

60% de projets **ciblent prioritairement les femmes issues des quartiers de reconquête républicaine**, pour mieux prévenir la radicalisation et lutter contre l'enfermement communautaire et la violence

60%
de projets

AXE 3

COMPRENDRE ET ANTICIPER L'ÉVOLUTION DE LA RADICALISATION

Financement annuel de 5 contrats doctoraux fléchés sur les problématiques de radicalisation

5 contrats doctoraux

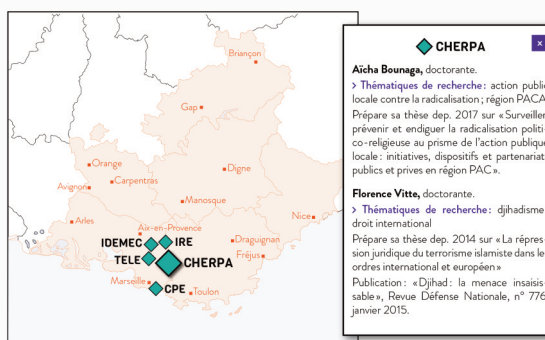
Ouverture à la recherche scientifique du **fichier des signalements** pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste, soit 11 000 fiches rendues accessibles

11 000 fiches rendues accessibles

Carte interactive de la recherche sur la radicalisation

300 chercheurs français travaillent sur les questions de radicalisation :
600 publications
120 thèses

◆ Figure 1 : Prototype de la carte interactive du COSPRAD.
L'exemple du CHERPA, unité de recherche dans la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur



◆ UR contenant des chercheurs qui travaillent sur les problématiques de radicalisation en région PACA.



Comme le plan lancé l'année dernière le proposait, en novembre 2018, ce sont tenus les états généraux « Psy radicalisation » :

<https://cert-radicalisation.fr/etats-generaux-psy-sur-la-radicalisation/questions-reponses/>

500 participants
90 intervenants
12 recommandations



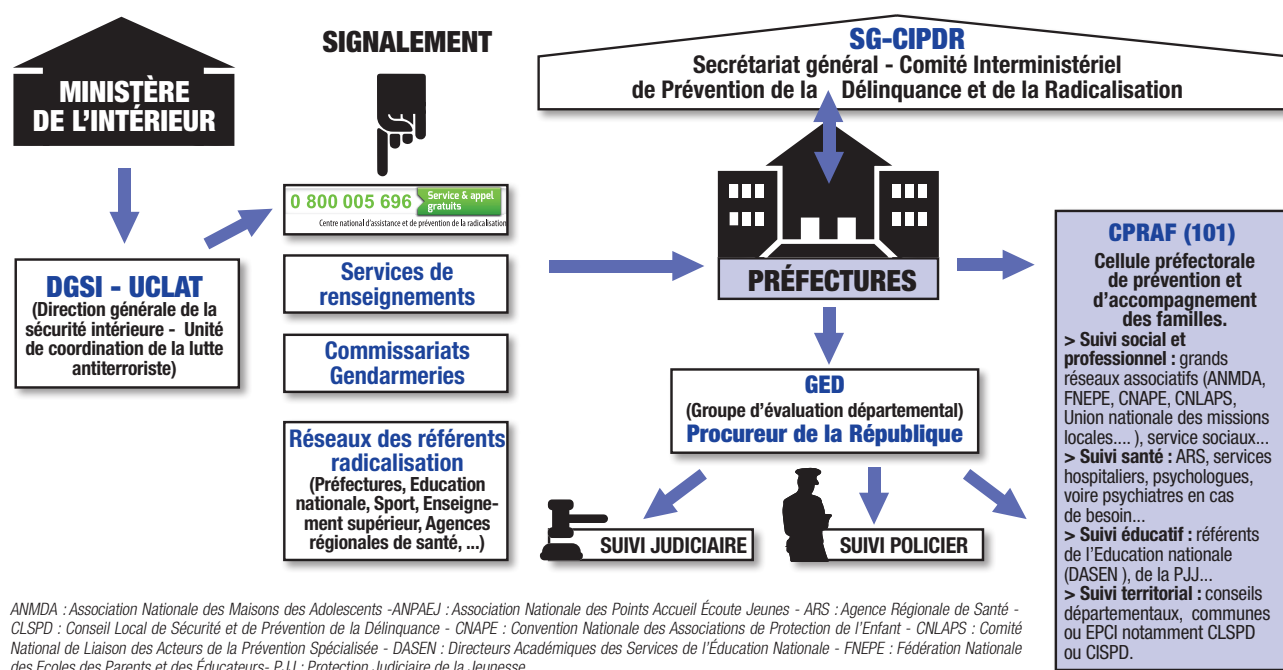
Installation du COSPRAD par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur (2 avril 2019)

Comité Scientifique de Prévention de la Radicalisation (COSPRAD)

AXE 4

PROFESSIONNALISER LES ACTEURS LOCAUX ET ÉVALUER LES BONNES PRATIQUES

DISPOSITIF NATIONAL ET TERRITORIAL DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION



Une prise en charge multidisciplinaire assurée par les **101 cellules préfectorales de prévention et d'accompagnement des familles (CPRAF)**, sous l'autorité et le pilotage des préfets

En 2018-2019, ce sont **2 500 personnes** prises en charge (dont 55% de mineurs et 40% de femmes) et **700 familles** accompagnées, avec une présence systématique des Agences régionales de santé (ARS) dans chaque CPRAF et une **prise en charge en santé mentale dans plus de 50%** des cas

Des collectivités territoriales impliquées

Les conseils départementaux sont représentés à 99% dans les CPRAF (cellules préfectorales de prévention et d'accompagnement des familles)

Les communes sont représentées à **57%** dans les CPRAF

Des bonnes pratiques mutualisées

Comme la mesure 40 du plan le proposait, un **guide commun** des pratiques professionnelles référentes à destination des acteurs professionnels des cellules d'accueil des familles a été créé.

Ce sont 18 bonnes pratiques qui ont été identifiées.

<https://www.cipdr.gouv.fr/outils/ressources-pratiques/>

18 bonnes pratiques

Un **cahier des charges relatif aux actions initiées**, a été défini pour guider les structures impliquées dans la prévention et la prise en charge de la radicalisation.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036775012&dateTexte=&categorieLien=id>

La **mise en place d'un Comité des financeurs** pour s'assurer du respect du cahier des charges et mieux contrôler les financements publics octroyés aux associations.

L'UNION EUROPÉENNE ENGAGÉE SUR LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Création, en octobre 2018, d'un **centre de ressources européen sur la prévention de la radicalisation** auprès de la Commission européenne



AXE 5

ADAPTER LE DÉSENGAGEMENT

UNE PRISE EN CHARGE DES RETOURS ASSURÉE

95 mineurs de retour (83% de moins de 10 ans) pris en charge dans 23 départements. Sur ces 95 mineurs, 88 ont fait l'objet d'une procédure en assistance éducative

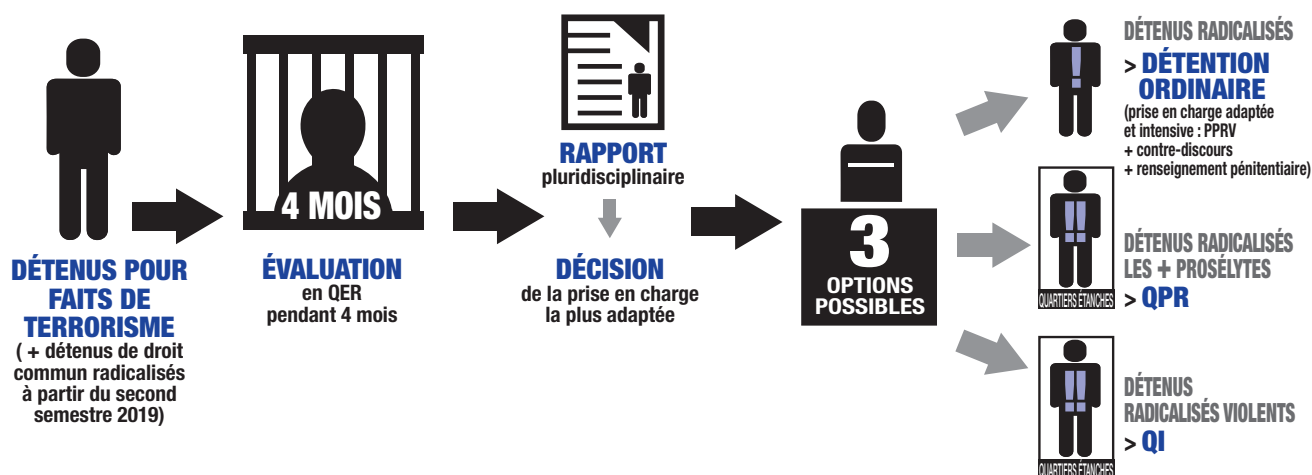
**95
mineurs
de retour**

271 majeurs de retour
(192 hommes et 79 femmes),
qui font tous l'objet d'un suivi

L'ÉVALUATION ET LE SUIVI DES PUBLICS DÉTENUS RADICALISÉS CONCRÉTISÉS

1 000 détenus de droit commun suivis au titre de la radicalisation + **517** pour faits de terrorisme

RADICALISATION : LA GESTION DU RISQUE PAR L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



5 quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER) désormais ouverts à Fresnes, Osny, Fleury-Merogis et deux à Vendin le Vieil (mai 2018 et janvier 2019). 2 QER supplémentaires ouvriront en 2019 portant ainsi à 7 le nombre de quartiers de ce type

2 quartiers de prise en charge de la radicalisation (QPR) opérationnels au centre pénitentiaire de Lille-Annoeullin et au centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe. Des QPR supplémentaires sont en cours de réalisation, en province et à Paris (La Santé)

79 établissements ciblés qui développent des programmes de prévention de la radicalisation violente (PPRV)

Des quartiers d'isolement réservés aux personnes radicalisées dans ces établissements

Soit à terme, 450 places étanches en QER, QPR et en quartiers d'isolement réservés (QI)

90 binômes de soutien (psychologue et éducateur)

5 quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER)

Soit à terme, 450 places étanches en QER, QPR et en quartiers d'isolement réservés (QI)

LA VOIE DU DÉSENGAGEMENT INSTALLÉE

Une prise en charge individualisée dans 4 centres dont 2 d'ores et déjà ouverts à Paris et Marseille, respectivement les 4 et 29 octobre 2018.

2 centres supplémentaires ouvriront en 2019 à Lyon et à Lille, soit 110 places à terme

Près de 40 personnes sont déjà prises en charge dans les deux centres actuellement ouverts à Paris et Marseille

110 places à terme

UNE EXPÉRIMENTATION ENGAGÉE POUR SUIVRE ET ACCOMPAGNER LES SORTANTS DE PRISON

En complément de l'unité permanente de suivi des sortants de prison, expérimentation d'un accompagnement socio-professionnel en amont de la sortie et suivi après la sortie

Expérimentation d'un accompagnement socio-professionnel

PERSPECTIVES

4 NOUVEAUX AXES

1. INTENSIFIER LE TRAVAIL DE PRÉVENTION ET DE DÉSENGAGEMENT DE LA RADICALISATION EN PRISON

Finaliser l'évaluation des détenus pour terrorisme et accélérer celle des détenus de droit commun suivis au titre de la radicalisation, y compris les femmes, avant un placement qui tienne compte de leur niveau de dangerosité, et un suivi en santé mentale renforcé.

Poursuivre les actions de formation des personnels pénitentiaires, en intégrant notamment la connaissance du socle de l'idéologie salafiste djihadiste, les différents profils des personnes détenues concernées par la radicalisation et les différents niveaux d'imprégnation idéologique ainsi que la géopolitique.

2. INTÉGRER LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION DANS LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Traiter aussi en amont des jeunes délinquants susceptibles d'évoluer vers la radicalisation avec des mesures ciblées :

- mobilisation du partenariat local, au sein des dispositifs de prévention de la délinquance, avec des capacités d'intervention préventives plus précoces et tournées vers les formes nouvelles de délinquance (ex. cyber harcèlement, racket, chantage, développement de l'esprit critique, éducation aux médias) par des actions visant l'usage raisonné et maîtrisé de l'espace numérique chez les jeunes ;
- renforcement de la prise en charge en santé mentale par des psychiatres coordonnateurs dans les ARS ;
- en lien avec la future Stratégie nationale protection de l'enfance, activer les mesures de soutien à la parentalité pour impliquer la cellule familiale dans la démarche de prévention, et plus en amont encore, une articulation avec des chantiers qui concourent à notre cohésion sociale.

3. INTÉGRER LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION DANS LA PRÉVENTION DE LA PAUVRETÉ

Renforcer le maillage social, dans des quartiers exposés à la fois à la pauvreté et à la radicalisation, avec l'apport de 40 postes d'éducateurs de rue dans le cadre de la mise en œuvre du Plan pauvreté de septembre 2018.

4. INTÉGRER LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION DANS LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Parce que prévenir la radicalisation est un enjeu essentiel pour notre cohésion, le développement du SNU intégrera des contenus et intervenants du récit républicain dès la phase pilote de juin mais aussi la possibilité d'effectuer des missions d'intérêt général auprès des grands réseaux du travail social impliqués dans la prévention de la radicalisation.

DÉCLINAISON DU PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

- 23 février 2018** ■ Instruction relative à la prise en charge des mineurs à leur retour de zone de conflits
- 27 février 2018** ■ 2 décrets fixant les modalités de radiation et de mutation des fonctionnaires ou militaires radicalisés
- 19/24 mars 2018** ■ Semaine de la presse et des médias dans l'école sur le thème « D'où vient l'info ? »
- 3 avril 2018** ■ Arrêté fixant le cahier des charges relatif aux actions initiées, définies et mises en œuvre par les structures impliquées dans la prévention et la prise en charge de la radicalisation
- 23 mai 2018** ■ Décret relatif à l'extension du fichier des personnes ayant subi des soins psychiatriques sans consentement (Hopsy) dans un but de prévention de la radicalisation
- 29 mai 2018** ■ Décret pris pour l'application de la loi du 13 avril 2018 visant à simplifier et mieux encadrer le régime d'ouverture et de contrôle des établissements d'enseignement scolaire privés hors contrat
- 30 mai 2018** ■ Séminaire national réunissant les équipes académiques et nationale laïcité et fait religieux, ainsi que les membres du conseil des sages de la laïcité
- 20 juin 2018** ■ Présentation du Plan Mercredi, par les ministres de l'Éducation nationale, de la Culture et des Sports
- 13 juillet 2018** ■ Plan d'action contre le terrorisme (PACT)
- 13 juillet 2018** ■ Circulaire sur le rôle des préfets dans la mise en œuvre du PNPR
- 3 septembre 2018** ■ Diffusion des guides et livrets du ministère de l'Éducation nationale aux chefs d'établissements et des équipes enseignantes
- 20/21 septembre** ■ Formation des acteurs du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- 4 octobre 2018** ■ Ouverture du centre de prise en charge individualisée PAIRS à Paris
- 11 et 12 octobre 2018** ■ Séminaire national des coordonnateurs des équipes laïcité et fait religieux de l'Éducation nationale
- 15 octobre 2018** ■ Nomination d'un officier de liaison en charge de la prévention auprès du ministère des Sports
- 24 octobre 2018** ■ Lancement du Centre de ressources européen
- 24 octobre 2018** ■ Ouverture du centre de prise en charge individualisée PAIRS à Marseille
- 7 /10 novembre 2018** ■ États généraux Psy sur la radicalisation
- 8 novembre 2018** ■ Circulaire des ministères Intérieur Sports pour renforcer les contrôles dans le monde du sport
- 13 novembre 2018** ■ Circulaire renforçant les échanges entre les Préfets et les maires en matière de radicalisation

- 6 décembre 2018** ■ Adoption par le Conseil de l'Union européenne d'une proposition de règlement relatif à la prévention de la diffusion en ligne de contenus à caractère terroriste
- 12 décembre 2018** ■ Décret modifiant celui du 3 mai 2017 créant un conseil scientifique sur les processus de radicalisation
- 13 décembre 2018** ■ 1^{ère} réunion du Réseau FrancoPREV (réseau francophone de la prévention de la radicalisation)
- 14 décembre 2018** ■ Circulaire du ministre de l'intérieur relative au pilotage opérationnel de la lutte anti-terroriste et à la nouvelle doctrine de fonctionnement des GED
- Début janvier 2019** ■ Ouverture du second QER de Vendin-le-Vieil
- Début février 2019** ■ Ouverture du QPR de Condé-sur-Sarthe
- 8 février 2019** ■ Formation des élus et des agents territoriaux, mise en ligne d'un kit de formation
- 11 et 12 février 2019** ■ Formation des réseaux du monde du sport (services déconcentrés, fédérations sportives et écoles)
- 18/20 février 2019** ■ Formation des médiateurs du fait religieux
- 26 février 2019** ■ Formation mineurs de retour auprès des acteurs franciliens
- 18/23 mars 2019** ■ Semaine de la presse et des médias dans l'école sur le thème « L'information sans frontières »
- 25/26 mars 2019** ■ Formation des acteurs de la Politique de la ville
- 28 mars 2019** ■ Présentation aux partenaires sociaux du kit de formation sur la prévention de la radicalisation en entreprises
- 2 avril 2019** ■ 1^{ère} réunion du Cosprad - Conseil scientifique sur les processus de radicalisation

**COMITÉ INTERMINISTÉRIEL
DE PRÉVENTION
DE LA DÉLINQUANCE
ET DE LA RADICALISATION**

23 FÉVRIER 2018
11 AVRIL 2019 **2019**